

FICHE D'INSCRIPTION 2021-2022

CANTINES DU HAUT-BÉARN (hors Oloron et RPI Josbaig)

Merci de bien vouloir renseigner obligatoirement tous les champs demandés.
Toute fiche non complète et non lisible ne pourra être traitée.

ENFANT

NOM : Prénom :

Sexe : Fille Garçon Date de naissance : / / Lieu :

Adresse :

Code postal : VILLE :

École fréquentée en 2021-2022 : Commune : Classe :

PARENTS OU REPRÉSENTANTS LÉGAUX

NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :
<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Représentant légal	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Représentant légal
Adresse (si différente de l'enfant) :	Adresse (si différente de l'enfant) :
.....
Tél. domicile :	Tél. domicile :
Portable :	Portable :
Tél. travail :	Tél. travail :
Courriel :	Courriel :

FRÉQUENTATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Pour rappel, aucune inscription ne sera prise en compte par le service Restauration Collective de la communauté de communes, merci de vous rapprocher du référent de la cantine de votre école.

Mon enfant déjeunera à la cantine de façon (cochez les jours concernés) :

régulière, toute l'année : LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI

occasionnelle

Dans ce cas, les repas **doivent être réservés** auprès du référent de la cantine de l'école impérativement **avant le jeudi matin 09h00 pour la semaine suivante.**

Pour la **première semaine de la rentrée scolaire 2021-2022**, du jeudi 02 au vendredi 03 septembre, j'inscris mon enfant pour le(s) jour(s) suivants : JEUDI VENDREDI

Merci de cocher cette case si vous optez pour une restauration "sans porc" pour votre enfant.

ALLERGIES ALIMENTAIRES OU AUTRES PATHOLOGIES À SIGNALER

Se reporter au protocole décrit dans le règlement de fonctionnement, point 2, page 2.

L'enfant a-t-il un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) alimentaire ?

- Non Oui, date de la commission PAI :
- Renouvellement à prévoir le :
- Autres (précisez) :

FACTURATION

Qui règlera les factures de restauration collective ?

- La mère Le père Le représentant légal

En cas de garde alternée de l'enfant, merci de préciser les modalités de facturation :

- Pour les semaines paires, la facture sera réglée par : La mère Le père
- Pour les semaines impaires, la facture sera réglée par : La mère Le père

Si nécessaire, vous pouvez apporter des précisions :

.....

.....

.....

.....

.....

VALIDATION DES INFORMATIONS DONNÉES

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement ci-joint, et m'engage à le respecter.
- J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations données.
- J'autorise mon enfant à être photographié ou filmé dans le cadre de reportages réalisés par les services de la Communauté de Communes du Haut-Béarn (pour une utilisation sur les outils de communication de la collectivité uniquement : Facebook, site Internet et magazine).

Date : / /

Signature Mère :

Signature Père :

Signature représentant légal :

Cette fiche est à remettre impérativement au personnel de l'école en charge des inscriptions « cantine » avant le 25 juin 2021.